



Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourismecivil International Finances

Communiqué lors du Conseil du 22/06/2015

Conseil communal de la Ville de Liège du lundi 22 juin 2015

Ce lundi 22 juin 2015, le Conseil communal de la Ville de Liège, réuni à l'Hôtel de Ville, se prononce sur les dossiers suivants :

- Comptes 2014
- Un partenariat local de Prévention à Angleur
- L'été mis à profit pour améliorer les infrastructures scolaires
- Tout l'été, l'école est en mode « récréé »
- Institut de Mécanique : appel à intérêts
- Un soutien à l'action culturelle, sociale, sportive, ...
- 15 nouveaux noms de rues à Liège

Comptes 2014

Compte Ville

Pour le service ordinaire, celui-ci est à l'équilibre.

C'est un compte 2014 en léger boni, de l'ordre de 194.000€, qui sera présenté au prochain Conseil communal et ce, sans recours au Fonds FOURMI 20.3 M€, contrairement au compte 2013 pour lequel un prélèvement de plus de 6 M€ avait dû être opéré.

Le Collège est satisfait que les efforts entrepris dès l'élaboration du budget 2014 et amplifiés depuis lors tant par la ville que par ses « partenaires », aient commencés à porter leurs premiers fruits et ce, alors que les estimations des recettes PRI, IPP et fonds des communes étaient annoncées avec une diminution de 9,7 M€ (Fonds des communes : -1,5 ; PRI : -7,1 ; IPP : -1,1).

Plusieurs facteurs ont permis au Collège d'engranger ce résultat :

1. Une fiscalité locale performante (rendement supérieur de 2.5 M€), en particulier les taxes et redevances sur l'occupation du domaine public, la taxe sur les entreprises (panneaux publicitaires + 1,8M€, toutes-boîtes +3,4M€, parkings à péage + 140k€, taxe sur le stationnement + 177k€), taxe sur le patrimoine : immeubles inoccupés ou délabrés (+400k€)
2. Des dépenses maîtrisées à plusieurs niveaux :
 - Les dépenses de personnel diminuent de 3,4 M€ (en tenant compte du crédit spécial autorisé par la Région wallonne lors de la confection du budget 2,5 millions € qui n'a pas dû être utilisé).
 - Les dépenses de fonctionnement diminuent elles de 2,3 M€ dont:
 Frais de fonctionnement technique : -1,2 M€
 Frais administratifs : -0,3 M€
 Gaz : -0,6 M€
 - Les dépenses de dette sont en diminution de 3,8 M€, grâce à différentes mesures dans un contexte favorable.

La cotisation de responsabilisation (soit 15.5 M€ au total pour la Ville, le CPAS et la Police) n'a pas eu d'influence négative sur le compte puisque le Gouvernement wallon avait donné l'autorisation de percevoir le montant de cette cotisation dans l'emprunt-pensions pour couvrir les charges du passé.

Malgré le contexte économique extrêmement difficile pour tous les niveaux de pouvoir, la Ville de Liège garde la maîtrise de son budget tout en restant un opérateur économique important. En 2014, elle a poursuivi la mise en œuvre de nouveaux investissements pour plus de 31,8M €.

Toutefois, le Collège n'ignore pas les difficultés des prochaines échéances et s'attelle déjà à l'élaboration du budget 2016 en matière de :

- dossier pensions, particulièrement « pesant » à Liège avec le poids du passé et la cotisation de responsabilisation ;
- provision pour le personnel (dont la ville a bénéficié pour la dernière fois en 2014 pour assurer le coût des nominations de 2012) ;
- d'incertitudes résultant de la politique fédérale, notamment la réforme des corps de sécurité (pompiers, police) et la taxation des intercommunales,...

Compte Police

Les comptes de la Zone de police de Liège présentent pour leur part un résultat particulièrement favorable au Service ordinaire : +6.6 M€ (contre 2.9 M€ fin 2013).

Ce résultat est essentiellement dû à divers facteurs en matière de dépenses de personnel. L'effectif payé par la zone a atteint 97% de celui budgété. Il y a eu une gestion stricte du budget « des inconvénients » combinée à l'absence d'événements majeurs imprévisibles.

Compte CPAS

Le résultat budgétaire 2014 du service ordinaire égal à 36.798.29€ met en évidence une conformité quasi parfaite entre les prévisions du budget et le compte.



Un partenariat local de Prévention à Angleur

Le Collège propose au Conseil d'adopter la convention régissant l'organisation du PLP dans le quartier de la Belle Jardinière à Angleur. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la circulaire du SPF Intérieur de 2010.

Il s'agit ici d'accorder une suite positive à une demande citoyenne faisant suite à une vague de cambriolages dans le quartier. A l'heure actuelle, sur les 500 ménages compris dans le périmètre, 54 citoyens ont marqué leur volonté d'adhésion.

Les objectifs d'un PLP sont :

- renforcer le sentiment de sécurité et la cohésion sociale
- augmenter la pro activité des services de police et de prévention
- mener des actions de prévention - sensibiliser les habitants aux mesures à prendre
- diminuer la criminalité (atteintes aux biens : cambriolages – vols dans voitures)
- assurer une communication efficace (police – prévention – habitants)

Le PLP « Belle Jardinière » sera organisé dans le périmètre suivant :

- rue de la Belle jardinière
- drève des Aulnes
- rue Charles Davin
- rue de la Sordeye
- rue du beau Hêtre
- route du Condroz (n° impairs 1 à 495)
- sart aux fraises

Le Partenariat Local de Prévention repose sur un échange d'informations régulières entre les citoyens, les services de police et les services de prévention.

Vers les services de Police :

Le membre du PLP compose le 101, décrit la problématique. Le traitement de l'information est assuré directement par la Zone de Police locale (réception – analyse – diffusion de message à destination des membres).

Vers les citoyens :

Message urgent : message vocal aux membres via la plate-forme spécifique.

Messages non-urgents : mails reprenant conseils de prévention, suivi des appels, rapport mensuel d'activité.

Le PLP « Belle Jardinière » fera l'objet d'une première réunion d'évaluation à la rentrée.



L'été mis à profit pour améliorer les infrastructures scolaires

Le Collège présente au Conseil 13 dossiers relatifs à des travaux dans des écoles pour un investissement global de +/- 1.035.000 €.

Les axes d'intervention prioritaires concernent :

- la création de nouvelles classes (4 écoles concernées : Outremeuse « GS Liberté », Jupille « GS Jupille-Combattants » et Saint-Léonard « GS Bonne Nouvelle » et « GS Vieille Montagne »).

Pour cet axe, sollicitation de subsides de la FWB dans le cadre du plan « Création de nouvelles places en urgence ».

- les économies d'énergie (Ecole Demoitelle – Grivegnée : nouvelle chaufferie 26.000 €, Monulphe : châssis 70.000 €)
- l'amélioration du confort et bien-être (Annexe de l'Ecole d'Hôtellerie rue Maghin 52-54 : rénovation du bloc sanitaire 50.000 €).



Tout l'été, l'école est en mode « récréé »

Les Centres de jeux sont ouverts du 1er au 31 juillet et du 3 au 21 août, de 7h30 à 18h. Ils constituent une solution démocratique et flexible pour les parents. En effet, la participation financière s'élève à 2,5 € par jour et par enfant domicilié sur le territoire de la Ville de Liège (4 € hors Liège) et aucune inscription préalable n'est nécessaire, il suffit de se présenter au Centre de jeux choisi avant 9h.

Organisés sur 8 sites, soit 8 écoles fondamentales réparties sur tout le territoire de la ville(*), les Centres de jeux proposent aux enfants de 2 ans et demi à 12 ans un vaste panel d'activités en fonction de leurs âges et de leurs goûts.

Selon les conditions climatiques, il s'agit de jeux, de bricolages, d'excursions dans les parcs animaliers de la région liégeoise ou encore de séances de cinéma.

Ils sont encadrés par un personnel qualifié et expérimenté, composé d'enseignants et d'étudiants de l'Ecole Normale Jonfosse (Haute Ecole de la Ville de Liège).

En 2014, ce sont plus de 30.000 enfants qui ont participé aux différentes activités.

(*) Les Centres de jeux sont organisés dans les écoles communales suivantes :

- Agimont (rue Agimont, 26 – 4000 Liège)
- Bressoux - De Gaulle (rue Général de Gaulle, 89 – 4020 Liège)
- Chênée (Parc Sauveur, 5 – 4032 Liège)
- Cointe (rue de Bourgogne, 40 – 4000 Liège)
- Jardin Botanique (Bld d'Avroy, 178 – 4000 Liège)
- Bonne-Nouvelle (rue Bonne-Nouvelle, 7b – 4000 Liège)
- Péville (av. de Péville, 232 – 4030 Liège)
- Xhovémont (rue Xhovémont, 145 – 4000 Liège)

Ce service initié par l'Echevinat de l'Instruction publique est géré par l'asbl « Autour de l'école » qui propose également les opérations « Echec à l'échec » et « Aide à la réussite ».

Toutes les informations pratiques sont en ligne sur le site www.ecl.be - rubrique classes de vacances ou auprès de l'asbl « Autour de l'école » au 04/221.89.62 et 68.



Institut de Mécanique : appel à intérêts

Propriétaire de l'Institut de Mécanique sur le site du Val Benoît, la Ville a décidé de mettre en vente (mise à prix : 1.8 M€) ce bâtiment au travers d'un appel à intérêts qui se déroulera entre le 29 juin et le 16 octobre 2015. La volonté du Collège est que cet appel à intérêts débouche sur un projet de rénovation et du réaffectation du lieu dans la droite ligne des objectifs du Master Plan.

Pour rappel, ce Master Plan a été élaboré à l'initiative de la SPI et adopté par le Conseil communal le 30 septembre 2013.

Il prévoit la réaffectation du site en parc d'activités économiques mais en y apportant aussi de la mixité de fonctions complémentaires (services, équipements, logements).



Un soutien à l'action culturelle, sociale, sportive, ...

Ce sont près de 70 dossiers de subventions directes ou indirectes qui sont soumis à l'approbation du Conseil. L'ensemble des soutiens apportés à ces différents acteurs a

pour objectif de valoriser leurs actions culturelles, sociales ou sportives au bénéfice des Liégeoises et des Liégeois.



15 nouveaux noms de rues à Liège

L'été s'annonce riche en nouveautés avec les nouveaux noms de rues qui font leur apparition dans les quartiers de Grivegnée, Sart-Tilman, Glain, Angleur, Guillemins et Chênée.

L'Echevinat de l'Etat civil de la Ville de Liège présente les 15 nouvelles dénominations de voiries à Liège.

Lors de la réunion de la sous-commission de Toponymie, chargée de la dénomination des voiries, espaces publics, etc, une série de noms officiels ont été retenus à l'unanimité et proposés au Conseil communal de ce lundi 15 juin 2015 pour venir s'ajouter au patrimoine toponymique liégeois.

Parmi ceux-ci, figurent des odonymes avec des références liégeoises, étrangères, locales et surtout historiques, tels Gaspard MONGE, Raoul WALLENBERG, Pierre CLERDENT, Edip ADIVAR, Panè-Cou-Plage et d'autres.

"Rue Gaspard MONGE"

Ce Mathématicien français a été sénateur à Liège pendant 15 ans fin du 18e au début du 19e siècle. Décédé en 1818 à l'âge de 72 ans, il laisse derrière lui des œuvres remarquables dans le domaine des mathématiques. Il est le fondateur de l'école polytechnique.

Le Parc scientifique du Sart-Tilman offre une place d'honneur à ce grand Monsieur pour une voirie qui part de la Cense Rouge et rallie la route du Condroz.

"Rue Raoul WALLENBERG"

C'est une rue du site de la Chartreuse à Grivegnée que le Diplomate suédois honorera de son nom.

Durant la 2ème Guerre mondiale, Raoul Wallenberg a sauvé entre 30.000 et 100.000 juifs de Hongrie.

Plusieurs associations, fondations et villes du monde entier lui ont déjà rendu hommage en attribuant son nom à des lieux publics.

Aujourd'hui, c'est au tour de Liège d'avoir sa propre rue Raoul Wallenberg.

"Place Pierre CLERDENT"

La toute nouvelle place située devant la nouvelle gare des Guillemins était orpheline de nom.

Aujourd'hui, elle honore la mémoire de Pierre Clerdent.

Fondateur de « L'Armée de la Libération » avec Antoine Delfosse, il s'est également battu avec acharnement pour obtenir la ligne TGV en Wallonie et surtout un arrêt à Liège.

Quel plus bel endroit que l'espace devant la nouvelle gare des Guillemins pour honorer son nom.

À l'heure des commémorations du centenaire de la 1ère Guerre mondiale, il est important de rappeler que certains hommes politiques liégeois ont apporté plus qu'une pierre à l'édifice de la Liberté.

"Rue des Tigres"

Les supporters du F.C. Bressoux se souviennent encore du surnom donné aux joueurs du Club : les Tigres !

Le club, fondé en 1901, a évolué dans les divisions supérieures du championnat belge de football.

Un nouveau lotissement s'implantera prochainement sur le site de l'ancien terrain du Football Club Bressoux.

La rue principale qui desservira ce lotissement s'appellera : « Rue des TIGRES »

"Rue Edip ADIVAR"

L'actuelle Rue Hubert Coune connaîtra prochainement un projet de construction de 6 habitations dans son premier tronçon, actuellement en friche.

Cette partie de rue portera le nom de Edip ADIVAR.

Edip (Halide) ADIVAR est une des premières femmes féministes et politiques turques.

Elle a créé une des premières associations dans le but d'élever le statut de la femme.

La Communauté turque est importante dans le quartier de Glain.

Cette dénominations rend ainsi hommage à une femme d'exception dans le cadre du 50e anniversaire de l'immigration turque à Liège.

"Panè-Cou-Plage"

Depuis 1931, une île à Angleur, située à proximité du quai Saint-Paul-de-Sinçay, est bien connue comme lieu de baignade à la bonne franquette.

Les habitants de l'endroit l'avaient appelée « Panè-Cou-Plage »

« Panè-Cou-Plage » n'est autre que la traduction en wallon de « La plage au pan de chemise au vent »,

Aujourd'hui, ce lieu, encore très prisé pour la baignade, portera officiellement ce nom.

"Rue Claude Strebelle – Rue des Demoiselles – Rue des Pics Noirs"

Le Sart-Tilman ne cesse de se développer.

Un projet de lotissement, avec des logements diversifiés, près de la rue du Sart Tilman, verra très prochainement le jour.

Trois voiries desserviront ce lotissement en y offrant des logements diversifiés au sein d'un nouveau noyau d'habitat.
Elles porteront le nom de « Rue Claude Strebelle », « Rue des Demoiselles » et « Rue des Pics Noirs ».

- Claude Strebelle n'est autre que l'architecte-urbaniste qui a implanté l'ULg sur le campus du Sart-Tilman dans les années 70. Il est également l'auteur du plan directeur de la nouvelle place St-Lambert dans les années 80-90.
- Les Demoiselles sont des libellules que l'on retrouve le plus souvent en été dans les végétations des étangs. Leur particularité se distingue par leurs ailes qui se placent « en toit » au-dessus du corps.
- Les Pics Noirs sont des oiseaux noirs au grand pic. Cette espèce est menacée notamment par la disparition des habitats, la diminution des grands massifs forestiers et la coupe des vieux arbres.

"Chemin de l'Orée du Bois"

Une voie d'accès, en cul de sac, menant à des garages en fond de propriétés des habitations de la rue Saint-Jacques à Angleur sera appelée « Chemin de l'Orée du Bois ». Cette appellation vient s'ajouter à l'historique du quartier et au bois Saint-Jacques situé en face de la rue du même nom.

" 4 sentiers à Chênée "

Quatre sentiers servant de chemins de traverse entre les rues de Gaillarmont, des Fossettes, de la Métairie, de la Concorde et des Crahlis porteront chacun un nom.

- **Chemin des Baies** (de la rue de Gaillarmont à la rue des Fossettes) : Les fossettes sont des petits trous creusés dans la terre dans lesquels on déposait des baies pour attirer les oiseaux afin de les attraper.
- **Chemin du Métayer** (de la rue des Fossettes à la rue de la Métairie) : Une Métairie est un domaine agricole exploité par un Métayer.
- **Chemin de la Verrerie** (de la rue de la Métairie à la rue de la Concorde) : Une ancienne verrerie de Chênée appelée « Vieux Chênée » a été rachetée d'abord par Herbatte et ensuite par le Val Saint-Lambert vers 1900. Aucune rue, lieu, place à Chênée ne rappelle l'existence jadis de cette verrerie, ce qui explique l'appellation
- **Chemin des Charbonniers** (de la rue de la Concorde à la rue des Crahlis) : La rue des Crahlis, en wallon, rend hommage aux marchands de charbon qui devaient, par manque de voie de communication, faire porter les lourdes charges par des ânes.

"Espace Paul BRUSSON et Guy MELEN"

Espace actuellement occupé par un parking devant le Grand Poste. Désormais, cet espace sera officiellement appelé « Espace Paul BRUSSON et Guy MELEN ».

Un hommage rendu à ces deux résistants liégeois auteurs de hauts faits de résistance durant la seconde guerre mondiale et qui ont œuvré pour le Devoir de Mémoire, tout au long leur vie. Tous deux sont membres fondateurs des Territoires de la Mémoire. Durant la guerre, pas loin de ce lieu, ils ont, en plein jour, détourné un fourgon postal, transportant des fonds qui ont permis d'alimenter les différents réseaux de la Résistance.

